

MAIRIE DE NOVILLARS

PLACE DU 8 MAI 1945

25220 NOVILLARS

PRÉINSCRIPTION ÉCOLE

(Vous êtes concernés si votre enfant entre en TPS ou PS à l'école maternelle ou si vous venez d'emménager sur la Commune)

Les inscriptions auront lieu dans un premier temps au secrétariat de mairie :

Du lundi 08 avril au lundi 29 avril 2024

LES LUNDIS : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00

LES MARDIS : 8h30 – 12h00

LES JEUDIS : 8h30 – 12h00

LES VENDREDIS : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00

L'inscription sera enregistrée sur présentation des pièces suivantes :

*le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;

*un justificatif de domicile récent ;

*un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : soit le carnet de santé ou un certificat du médecin.